

Étaient présents : M. BOUTHEMY André, BOUVIER Michel, DELAHAIE Meddy, BUSSON Françoise, GRANDGIRARD Pascal, GEFFRAULT Fernand, JEULAND Stéphane, BARON Rémi, DROUILLÉ Jérôme, GENOUEL Angélique

Était absent ayant donné procuration : Bruno DELALANDE à Angélique GENOUEL

Étaient absents : MARTIN Yannick, NIEZ Sophie.

Secrétaire de séance : JEULAND Stéphane

Monsieur Le Maire revient sur le compte rendu du dernier conseil municipal. Il n'y a aucunes questions, le compte rendu est approuvé.

Date d'affichage du compte rendu : 08/10/2019

## 1. FINANCES

- ✓ Le Conseil Municipal décide de reconduire l'indemnité de conseil au comptable d'un montant de 225.25 €. Au vote 11 personnes pour, accepté à l'unanimité.
- ✓ Le Conseil Municipal autorise la mise en location du logement situé au dessus du salon de coiffure et autorise le Maire à choisir le locataire. Le loyer est fixé à 237 € + 5 € de charge pour les ordures ménagères. Le logement pourra être mis en location au 1 er novembre au vote 11 personnes pour, accepté à l'unanimité.
- ✓ Le Conseil Municipal autorise le remboursement à l'Espérance Cornillé du repas des artistes et du gouter des enfants lors du « théâtre au village », pour un montant de 94.08 €. Au vote, 11 pour, accepté à l'unanimité.
- ✓ -Le Conseil Municipal fixe le prix de la redevance assainissement de 2020. La redevance de la part fixe sera de 45 € et de 2 € pour le m3. Au vote, 11 pour à l'unanimité
- ✓ Les travaux supplémentaires pour le redimensionnement du réseau d'eau pluviale de la rue de la fontaine ont été décidés en juin mais n'ont pas été actés dans le budget, ils font donc l'objet d'une délibération modificative :

**Objets : TRAVAUX EAUX PLUVIALES RUE DE LA FONTAINE**

### **INVESTISSEMENT**

<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
2315 (23) - 46 : Installation, matériel et out	76 000,00	1641 (16) - 46 : Emprunts en euros	76 000,00
	<b>76 000,00</b>		<b>76 000,00</b>
<b>Total Dépenses</b>	<b>76 000,00</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>76 000,00</b>

## 2. BATIMENTS PUBLICS

- ✓ Rénovation du logement 2 place de l'église

Les travaux de rénovation sont terminés, il y a lieu de régulariser les différents marchés des dernières modifications qui ont été réalisées :

Une délibération pour travaux complémentaire est demandée au conseil.

Modification 3 lot 1 entreprise Moulin de 1355 € HT pour une tranchée de raccordement au réseau d'eau potable.

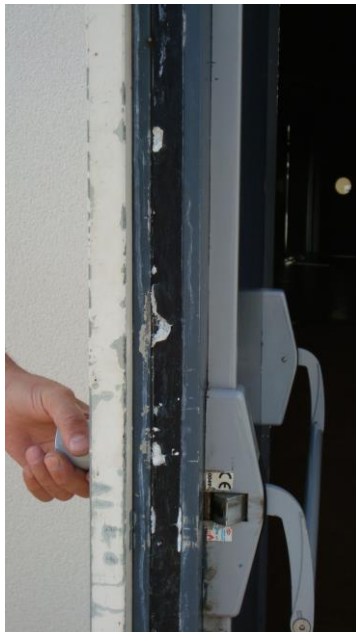
Modification 2 lot 10 l'entreprise Barbot de 136.14 € HT pour l'étanchéité de la

douche.

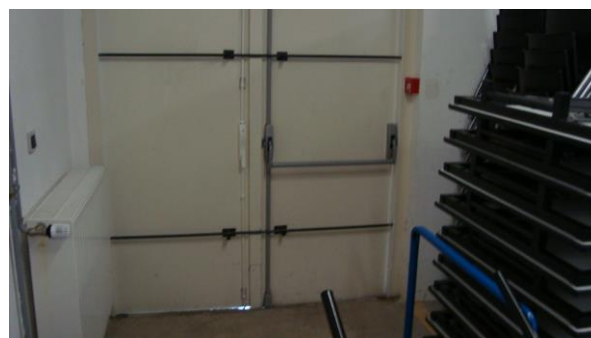
, les modifications sont acceptées à l'unanimité.

✓ Règlement du centre culturel

- Le conseil municipal décide de changer le règlement de la location du centre culturel par un avenant suite aux dégradations survenues cet été sur les ouvertures et les ventilations extérieures.



- Des barres anti effractions ont été posées à l'intérieur sur les portes.



- le nouveau règlement prévoit que les agents communaux les retirent au moment de l'état des lieux d'entrée, et les remettent à l'état de lieux de sortie ; car il s'agit d'issues de secours. 2 plaintes ont été déposées à la gendarmerie suite aux dégradations sur la commune. Au vote, 11 pour.

- Des travaux ont été réalisés au Cod 'Bar cet été. Toutes les menuiseries du bar ont été changées ainsi que le carrelage. Les 2 VMC seront également changées pour un montant de 1850.31 HT.

### 3. INTERCOMMUNALITE

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020, Vitré Communauté prendra la gestion de l'assainissement. Une réunion a été programmée le mardi 1<sup>er</sup> octobre, entre le maire de Cornillé – Saint-Aubin-Des-Landes et Vitré Communauté sur le projet de branchement de la commune de Saint-Aubin-Des-Landes, sur la station d'épuration de Cornillé.

## Service Commun Informatique

- Une délibération du conseil est demandée pour accepter un avenant suite à l'adhésion de la Guerche-de-Bretagne au service commun informatique de Vitré Communauté (La part de la commune reste inchangée, elle est de 1 537.60 €). Au vote, 11 pour.

- Une délibération est demandée au conseil pour un changement de statuts suite à l'adhésion de la commune nouvelle de Piré - Chancé au Syndicat des Eaux de Châteaubourg. Au vote, 11 pour.

## QUESTIONS DIVERSES

- Une demande de prise en charge du vin d'honneur des classes 9 par la commune a été demandée par les organisateurs de l'événement. Au vote, 7 contre, 1 pour et 2 abstentions, la demande a été refusée.

### Point sur les travaux du terrain de foot :

- Jérôme demande un point précis sur les travaux pour pouvoir organiser le planning de ses équipes ainsi que les réunions sportives.

- Il reste des plots béton à recreuser pour réimplanter les buts rabattables.

- Les dalles à surélever pour les abris de banc de touche ainsi qu'un point de corner à repositionner. De plus qu'un ratissage précis du terrain car il y a beaucoup de cailloux. L'entreprise Saudrais pourrait intervenir pour creuser les plots des buts à la mini pelle.

### Espaces verts

- Les bambous ont été enlevés avant les vacances ainsi que la terre de surface.

- La nouvelle terre végétale sera mise en place courant octobre ainsi que les nouvelles plantations, suivant le plan des employés communaux (arbustes, fleurs, cailloux, paillages, ...)

Une réunion de la commission urbanisme aura lieu le 5 octobre pour faire un point sur le PLU.

Une médaille et un diplôme pour bons et loyaux services sera remise à Michel Bouvier pour son engagement au sein de la commune pendant 31 ans. Elle sera remise le vendredi soir lors de la cérémonie des vœux du maire le 10 janvier 2020 à 19h à la salle de la Fontaine.

Une réunion jeunesse est programmée le vendredi 25 octobre à 18h30.

La distribution des bulletins municipaux aura lieu le samedi 21 décembre.

- Voir avec Vitré Communauté la répartition des arrêts scolaires pour éviter aux jeunes de se retrouver sur la bas côté de la route de Saint-Aubin-Des-Landes, pour aller à leur abris bus, alors que dans l'autre sens (vers la commune), l'aménagement de la rue des Fontaine propose des trottoirs beaucoup plus sécurisants.

Prochain conseil municipal le 24 octobre.

Fin du conseil 20h45.